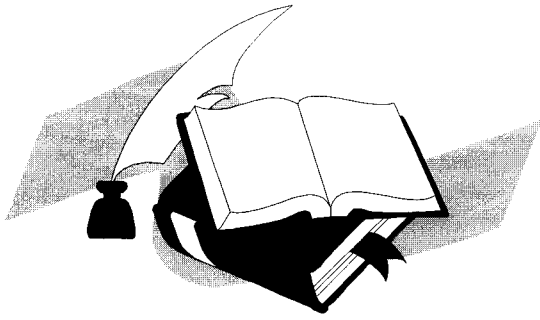




VERSEMENT 205 W

Description globale : Recensement de population

Dates extrêmes : 1962

Importance matérielle : 53 articles

Service producteur : Direction Régionale de la Statistique et des Etudes Economiques, Reims

Service versant :

Date d'entrée : 1968

Communicabilité maximum : 100 ans

Début communicabilité : Immédiate

Fin communicabilité : 01/01/2063

Date de rédaction du bordereau :

N° d'entrée : 16960

Cote de l'inventaire : 1AD10 340

La communicabilité des documents est indiquée en fonction des délais spécifiés par la loi Archives n° 79-18 (30 ans, 60 ans, 100 ans à compter de la date du document, 120 ans ou 150 ans à compter de la date de naissance de la personne). Par convention, la libre communicabilité est fixée au 1er janvier de l'année qui suit.

Certains dossiers sont communicables immédiatement, que ce soit au titre de la loi n° 78-753 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs, ou au titre de la loi Archives n° 79-10 et pour lesquels le délai de 30 ans est écoulé.

Pour toute consultation de document avant l'expiration des délais légaux, il vous est possible de déposer une demande de dérogation auprès du directeur des Archives départementales. Le président de salle de lecture est à votre disposition pour tout renseignement.

© Archives départementales de l'Aube, 1998 - Reproduction interdite (Loi du 1er juillet 1992 articles L 335-2 et 335-3 ; Loi du 17 juillet 1978, article 10)



PRESENTATION

Ce versement est issu de le Série continue et à fait l'objet d'un tri.

En effet, à partir de 1962, les versements de recensement de population sont normalement constitués d'un EGP (échantillon géographique permanent). Pour l'Aube, cet échantillon est composé d'une grande ville (Troyes), d'une ville moyenne (Bar-sur-Aube) et de communes rurales.

On rencontre trois types de documents dans les dossiers : bulletins individuels, feuilles de logement, bordereaux de maison.

La ville de Troyes est classée par canton puis par section cadastrale (se reporter à la liste des districts, ci-jointe).

On peut trouver dans ce versement, en plus de l'échantillon au 3/4, un échantillon au 1/20.

L'échantillon au 3/4 représente une exploitation exhaustive légère; l'échantillon au 1/20 représente l'exploitation lourde du sondage.

On notera la présence de listes nominatives en fin de bordereau (communes de A à Y). L'établissement de ces listes s'étant révélé facultatif, certaines communes sont absentes.

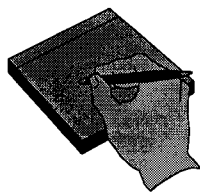
La communicabilité des documents est portée à 100 ans en vertu de la loi 79-18 du 3 janvier 1979 sur les archives.

Les listes nominatives sont quant à elles communicables à partir de 30 ans, à compter de la date de recensement (cf circulaire 87/2 du 16/1/87 émanant de la Direction des Archives de France).



PLAN DU BORDEREAU

<i>N° Articles</i>	<i>Description</i>	<i>Dates extrêmes</i>
1-2	Troyes : échantillon au 1/20	1962
3-23	Troyes : échantillon au 3/4	1962
24	Bar-sur Aube : échantillon au 1/20	1962
25-39	Bar-sur-Aube : échantillon au 3/4	1962
40	Petites communes : échantillon au 1/20	1962
41-49	Petites communes : échantillon au 3/4	1962
51-53	Listes nominatives	1962



ANNEXES

L'INSEE est un service de l'administration française, né en 1946 de la fusion de plusieurs organismes regroupés sous le nom de : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.

Cet organisme a de nombreuses attributions, entre autre, l'organisation et le dépouillement d'enquêtes et des recensements de population (conjointement avec le Ministère de l'Intérieur).

Un recensement vise deux objectifs :

- Déterminer la population légale de chaque circonscription administrative (commune, canton, arrondissement, département). La population légale sert à l'application de nombreux textes législatifs et réglementaires, se rapportant à des questions extrêmement variées : élections, taux et répartitions des taxes et subventions, détermination des emplois communaux, constructions, loyers, marchés, nombre de pharmacies, etc...

- Etablir des statistiques de base de la population française (statistiques démographiques et économiques)

Le recensement permet de recueillir des données chiffrées sur :

- La population en général (sexe, âge, situation de famille, nationalité, niveau d'instruction)
- La population active (profession, branche d'activité, qualification, statut professionnel)
- Les ménages (nombre de personnes, conditions de logement)
- Les migrations de personnes à l'intérieur du pays et en provenance de l'extérieur.

205 W

RECENSEMENT DE LA POPULATION

1962

W	Série continue	descriptif	dates	communi cabilité
		1 à 2 TROYES:échantillon au 1/20	1962	01/01/2063
1	35017 à 35021	1er canton : AV 02-03 AX 01-04 AY 05-06-09-11-12 AZ 02-03-07-08	" "	" "
2	35022 à 35024	2e canton : BT 01-07-08-09-11-12 14 - BV 01-03-07-16-17-19-21-23-25 BW 02-05-06-07-09-10-11-12 BY 01 BZ 01 CD 01	" "	" "
		3 à 23 : TROYES : échantillon au 3/4		
3	34848	1er canton AV 01-02	" "	" "
4	34840-841	AV 05-06	" "	" "
5	34850-851	AX 01-02-03	" "	" "
6	34842	AX 04 ¹	" "	" "
7	34850-846 34841	AY 04-05-06	" "	" "
8	34841-838 34840-845	AY 07-08-09-10-11-12-13	" "	" "
9	34848-850 34841-849	AY 14-15-16	" "	" "
10	34845-848 34849	AZ 07-08-09-10	" "	" "
11	34924	2e canton		
	34880-881	AZ 01 BS 09-11	" "	" "

W	Série continue	descriptif	dates	communi cabilité
			1962	01/01/2063
12	34881-882 34883-911	BT 01-02-05 BT 06-07-08-09-10-11	" "	" "
13	34881-883	BT 12-13	" "	" "
14	34882-883 34875	BT 14-17 BV 01-02	" "	" "
15	34876-880	BV 03-04	" "	" "
16	34875-876 34877-878 34884	BV 05-07-09-11-12-15-16-17	" "	" "
17	34874-877 34876	BV 18-19-21-22-23	" "	" "
18	34874-879 34880-886	BV 24-25-26 BW 01-02-03-04	" "	" "
19	34877-878	BW 05-06	" "	" "
20	34885	BW 07-08-09	" "	" "
21	34879-877 34884	BW 10-11-12 BY 01-02-03	" "	" "
22	34884-911	BY 04-05-06 BZ 01-02-03-04 CD 01	" "	" "
23	34950	3e canton BY 01-28	" "	" "
24	35004	<i>Bar-sur-Aube :</i> <i>échantillon au 1/20</i> <i>25 à 39 Bar-sur-Aube :</i> <i>échantillon au 3/4</i>		
25	34648	District n° 1	" "	" "
26	34649	District n° 1	" "	" "
27	34650	District n° 1	" "	" "

W	Série continue	descriptif	dates	communi cabilité
			1962	01/01/2063
28	34651	District n° 2	" "	" "
29	34652	District n° 2	" "	" "
30	34653	District n° 2	" "	" "
31	34654	District n° 3	" "	" "
32	34655	District n° 3	" "	" "
33	34656	District n° 4	" "	" "
34	34657	District n° 4	" "	" "
35	34658	District n° 4	" "	" "
36	34659	District n° 5	" "	" "
37	34660	District n° 5	" "	" "
38	34661	District n° 6	" "	" "
39	34662	District n° 6	" "	" "
40	35003-008 35009	<i>Petites communes au 1/20 :</i> Avant-les-Ramerupt, Balnot-la-Grange, Baroville, Géraudot, La Louptière-Thénard, Merrey, Mousse, Pars-les-Chavanges, Périgny-la-Rose, Plaines-st-Lange <i>41 à 49 Petites communes : échantillon au 3/4</i>		
41	34645	Avant-les-Ramerupt	" "	" "
42	34645	Balnot-la-Grange	" "	" "
43	34646-647	Baroville	" "	" "
44	34714	Géraudot	" "	" "
45	34520	La Louptière-Thénard	" "	" "
46	34727	Merrey-sur-Arce	" "	" "

W	Série ~~continue~~ initiale	descriptif	dates	communi cabilité
			1962	01/01/2063
47	34731	Moussey	" "	" "
48	34738	Pars-les-Chavanges	" "	" "
49	34738	Périgny-la-Rose	" "	" "
50	34739-740	Plaines-st-Lange	" "	" "
		51 à 53 : listes nominatives		
51	M 2415	Communes de A à F		I
52	M 2416	Communes de G à Po		I
53	M 2417	Communes de Pr à Y		I